

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 19 août 2019 à 18 heures

Le 19 août deux mil dix-neuf à 18 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 12/08/2019

Membres en exercice : 15

Membres présents : 08

Nombre de votants : 11

**Présents** : BÉAL Gérard, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, PERRET Didier, QUATREMER Gilles, RICHARD Evelyne, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

**Excusé(s)** : AUDINOS Maryvonne, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, RUBINI Morgane, STABLO Marielle

**Pouvoir(s)** : CHAMP Luc à BEAL Gérard, CONSTANT Michel à MALEGUE Claude, STABLO Marielle à HILAIRE Valérie.

**Secrétaire de Séance** : PERRET Didier

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité.**

**Acquisition de parcelles indivision MARTIN** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la sécurisation de la rue du 8 Mai 1945, il est nécessaire d'acquérir les parcelles AE 622 et AE 624 issues des parcelles propriété de l'indivision MARTIN pour une surface de 14 m<sup>2</sup> au prix de 10€/m<sup>2</sup>. Après délibération, l'assemblée valide la proposition et charge le Maire de la rédaction de l'acte administratif.

**Régularisation terrains BOUCHET-PEROTTO / COMMUNE** : M. le Maire rappelle l'opération de 2013 qui consistait en la cession d'une partie du domaine public (54m<sup>2</sup>) à Mme BOUCHET-PEROTTO. Dans le même temps Mme BOUCHET-PEROTTO avait cédé à la Commune une parcelle de 2m<sup>2</sup> cadastrée AI 305 qui n'avait fait l'objet d'aucune délibération et qu'il convient de régulariser aujourd'hui par un acte d'échange auprès de Me Sabatier. Le conseil valide à l'unanimité cette régularisation.

**Subvention au collectif des kids du Gaucher** : M. le Maire cède la parole à Mme HILAIRE qui rappelle la création d'une garderie extrascolaire par l'association « Collectif des kids du Gaucher » afin de proposer aux parents qui le souhaitent une garderie les mercredis des périodes scolaires.

Monsieur le Maire propose de verser une aide qui s'élève à 1774 € pour l'année scolaire, soit jusqu'au mercredi 3 juillet 2020. Le conseil municipal unanime approuve cette proposition.

**Convention de mise à disposition de locaux au collectif** : Monsieur le Maire propose ensuite que, pour l'exercice de cette nouvelle action, les locaux des salles d'animation soient mis à disposition de la nouvelle association et que les modalités pratiques soient inscrites dans une convention. Le conseil unanime valide la proposition.

**Plan de formation mutualisé** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Flaviac bénéficie dorénavant d'un plan de formation mutualisé afin de bénéficier d'une offre de formation adaptée aux besoins des agents et de la collectivité et renforçant la proximité de la formation sur le territoire. Le conseil municipal approuve le plan de formation 2019-2020.

**Contrats d'assurances de la collectivité** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les contrats d'assurance de la commune arrivent à leur terme le 31 décembre prochain. Il donne lecture des offres reçues suite à la consultation faite auprès de 3 compagnies d'assurances. Après délibération et à l'unanimité, l'offre de la SMACL est retenue.

**Redevance d'occupation du domaine public** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la délibération du 13 juin dernier ne fixait pas de redevance pour les commerces ambulants de restauration rapide. Il propose de régulariser cet oubli. Le conseil, unanime fixe à 50 euros le montant de la redevance annuelle pour ce type d'activité.

**Mise à jour règlement des salles communales** : Monsieur le Maire propose au conseil, qui l'accepte, de modifier l'article 2 du règlement comme suit : « le locataire s'acquittera du montant de la location à réception du titre de recette émis par le Trésor Public ».

**Réforme du réseau des trésoreries** : Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur la réforme du réseau des trésoreries qui en compte actuellement 15 réparties sur le territoire ardéchois et qui ne seront plus que 3 à l'issue de la réforme (Aubenas, Privas et Annonay). Le conseil unanime s'oppose totalement et fermement à cette réforme.

**Divers :**

- **CAPCA** : un point sur les avancées et projets de la CAPCA sera fait par M. Gilles Quatremère le 14 octobre à 18h00.
- **Théâtre** : la signalétique (fléchage) est finalisée pour le début des représentations prévu le 28 septembre.
- **Centrale nucléaire de Cruas** : une visite du site par le conseil municipal sera programmée à l'automne.
- **Elections municipales** : 15 et 22 mars 2020

La séance est levée à 19h10

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Didier Perret,  
Secrétaire